

Les dérives des pratiques liturgiques dans le scoutisme

Publié le 7 août 2024 · 32 min de lecture



Certains voient dans le scoutisme, les prémices de la réforme liturgique post-conciliaire. Dans quelle mesure le mouvement scout a-t-il anticipé certaines pratiques ?

Après un développement dans le bon sens avant la Seconde Guerre mondiale, le mouvement liturgique connaît ses premières déviances en 1945, déviances suivies par certains aumôniers dans les activités scoutées. Ces usages avant-gardistes étaient-ils suivis massivement ou non ? Comment expliquer ces évolutions ? Cette seconde étape du mouvement liturgique dans le scoutisme est délicate à étudier, mais il est clair que ce n'est pas le scoutisme, en tant que tel, qui est la cause des dérives liturgiques ; mais il en est l'occasion, comme les autres mouvements de jeunesse à l'époque, par l'audience qu'il connaît en France.

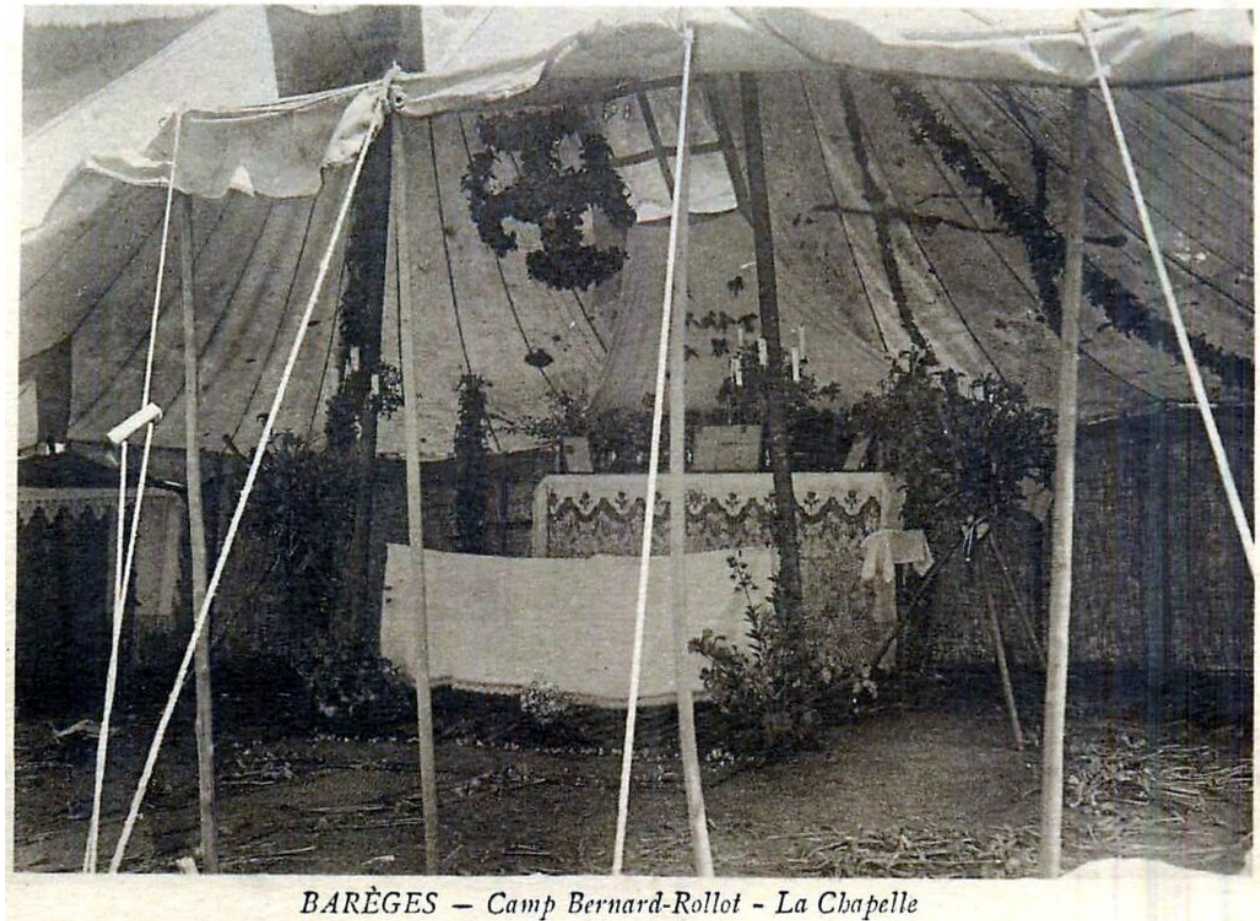
Les activités scouts : des exceptions aux pratiques liturgiques

Modélé, surtout dans la branche Route, par des aumôniers animés par le renouveau liturgique, le scoutisme est naturellement en phase avec ce mouvement. Comme le résume Jean-Michel Fabre : « *Méthode active, participation active* » à la liturgie^[1]. La nature même des activités scouts, avec les camps en pleine nature, souvent dans des lieux isolés, rend difficile l'assistance ordinaire à la messe dans les églises. Prenant très vite conscience du problème, le chanoine Cornette, aumônier général, sollicite du Saint-Siège via l'archevêque de Paris une dérogation pour les aumôniers scouts.

Les termes de l'indult de 1923

La dérogation pontificale parvient très vite, avant même la reconnaissance officielle de la Fédération des Scouts de France par l'Église catholique. Le 12 octobre 1923, donc, un indult de Pie XI permet aux aumôniers des Scouts de France de célébrer la messe au camp, en dehors d'un lieu consacré, et de confesser les scouts hors des diocèses où ils sont incardinés^[2]. La finalité est de « *permettre d'atteindre plus facilement [leur] but : aider les âmes à devenir, sous l'influence de la grâce divine [...] des âmes fidèles à la pratique constante d'une vie religieuse exemplaire.* »^[3] Néanmoins, cet indult est raisonné par deux conditions restrictives : le privilège d'user de l'autel portatif permet la messe au camp uniquement si celui-ci est éloigné d'une église, et rappelle l'obligation de la participation le dimanche « *si fieri potest* » (si possibilité il y a) à la messe paroissiale, « *in ædificationem fidelium* » (pour l'édification des fidèles). En outre, la Sacré Congrégation des Sacrements précise en 1929, lors du renouvellement de l'indult, qu'une tente doit entourer l'autel des trois côtés pour la messe au camp, afin que le vent ne disperse pas les hosties ou les parcelles, conformément au canon 822 demandant que la messe soit célébrée dans un endroit convenable et décent.

S'appuyant sur la doctrine catholique, la hiérarchie de l'Église insiste en effet sur l'importance du lieu consacré pour la célébration de la messe^[4], rappelant que les juifs n'immolaient pas en dehors du Temple. Longtemps, les missionnaires refusèrent de célébrer la messe en plein air, attendant pour cela de construire des chapelles de fortune^[5]. Répondant à ce besoin, le privilège de l'autel portatif est défini à la fin du XVII^e siècle, puis normalisé par le Saint-Siège sous Benoît XIV en 1746, précisant notamment qu'il nécessite un besoin impérieux et l'autorisation de l'ordinaire.



L'indult est renouvelé par le Saint-Siège en 1924, 1929, 1932 puis 1935, et ses règles sont fréquemment rappelées dans le *Bulletin de liaison des aumôniers scouts* par le chanoine Cornette, aumônier général des Scouts de France, même si de nombreux aumôniers s'en écarteront.^[6]

Les usages divers de l'indult

Par son fonctionnement très décentralisé et la forte confiance faite à ses cadres, le mouvement scout connaît des pratiques diverses, même si les principes et la pédagogie restent uniformes. On aborde ici la distance qu'il peut exister entre le prescrit, l'indult de 1923, et le vécu, les usages mis en place par les Scouts de France. En effet, dès l'Entre-deux-guerres quelques chefs et aumôniers apprécient à leur façon les privilèges octroyés par l'indult, suscitant dès 1930 des critiques du chanoine Langlois, directeur de la rivale A.C.J.F. (Association catholique de la jeunesse française), adressées au chanoine Cornette :

Mais les jeunes aumôniers !... ils se sont souvent emballés pour les messes de camp, et de ce côté, il revient des bruits d'abus criants qui, s'ils parvenaient à Rome, amèneraient des sanctions ; certains fidèles sont très choqués de voir dire la messe dehors à quelques pas d'une chapelle suffisamment grande [...].^[7]

L'aumônerie générale des Scouts de France est donc tenue de rappeler les prescriptions de l'indult, tout en précisant les limites des privilèges :

L'usage licite du privilège de l'autel portatif est restreint par deux conditions expressément mentionnées dans l'indult :

1° Il est défendu de s'en servir, s'il y a dans le voisinage « une église dont l'accès ne soit pas difficile »^[8]. [...] Ces raisons sont laissées à la prudente appréciation du prêtre [...].

2° [...] Si c'est possible, au moins les jours de fête de précepte – et parmi les fêtes de précepte il faut ranger les dimanches (voir canon 1247) – la troupe se rendra pour la messe à l'église paroissiale la plus voisine, pour la plus grande édification des fidèles.^[9]

Ces abus semblent perdurer puisque, en 1936, l'Assemblée des cardinaux et archevêques effectue un rappel à l'ensemble des aumôniers scouts *via* le chanoine Cornette, demandant un contrôle plus étroit des activités liturgiques du mouvement par l'aumônier général et les aumôniers diocésains. L'exemple est-il donné par le haut ? On peut en effet s'interroger, en constatant que le Père Sevin lui-même s'affranchit de la toile de tente devant couvrir l'autel à Chamarande, où de plus il semble célébrer la messe avec l'assistance autour de l'autel et non derrière lui. Au reste, l'iconographie montre davantage de messes sans toile de tente couvrant l'autel que de tentes-chapelles répondant aux prescriptions du Saint-Siège. La couverture même du *Bulletin de liaison des aumôniers scouts* de 1933, rappelant les prescriptions et limites de l'indult, montre ainsi une messe en plein air sans toile au-dessus de l'autel...



CHAMARANDE — Camp-Ecole des Scouts de France - Le Dolmen



le père Jacques SEVIN, s.j., célébrant la messe à CHAMARANDE

En 1945 encore, un aumônier expliquant « *pour faire plaisir aux scouts, j'ai dit la messe en plein air à V..., en un lieu splendide, face à la vallée, le dos tourné à l'église* », se voit sermonné par l'aumônerie générale des Scouts de France : « *L'indult est formel en ce cas : on ne peut se servir du privilège de l'autel portatif « si adsit aliqua ecclesia ad quam accedere non sit difficile* ». Or, il semble bien que vous étiez à quelques mètres de l'église. »^[10] À la même époque, le Père Duployé réproouve ces messes à l'extérieur des sanctuaires :

Dans ces conditions [à proximité d'une église], s'obstiner à dire la messe en plein air devient une inconvenance, porte gravement atteinte au sens de la liturgie qui inspire la dédicace des églises et scandalise souvent fidèles et clergé.^[11]

Les libertés prises par certains aumôniers, par rapport aux normes autorisées par l'indult de 1923, ont laissé place à des mauvaises habitudes devenues des usages généralisés^[12]. Ainsi, la messe « sur le lieu de camp » devient la norme même le dimanche, alors qu'elle n'en est que l'exception à l'origine. Comme il a été mentionné plus haut, certains prêtres développent également une réflexion sur la « communion avec la nature » dans ces célébrations extérieures, notamment dans le cadre de la nouvelle théologie accompagnant le renouveau liturgique. En témoignent les expériences du Père Teilhard de Chardin en Chine dans les années 1920, exaltant à la fois l'homme et la nature^[13]. Il ne s'agit plus d'élever les âmes vers des choses célestes, mais d'unir Dieu et la Création, ainsi que l'expose un aumônier en 1944 :

Une fois au moins dans chaque camp d'été il faudrait que soient coordonnés tous les moyens voulus afin que messe et création se rejoignent en plénitude. À cette messe conviendrait l'aube d'un de ces jours où, rappelez vos souvenirs, le lumière est comme divinement belle. [...] Branche d'aubépine, boutons d'or, myosotis ou marguerites, les fleurs parmi les plus nouvellement écloses et encore empreintes de rosée orneraient l'autel installé au pied de l'arbre

ou dans le coin spécialement admiré.^[14] »

L'introduction du français dans la liturgie

Une autre déviation s'instaure dans l'Entre-deux-guerres, avec le développement des cantiques en français. En l'absence de *schola*, les scouts prennent l'habitude de chanter des cantiques composés par de nombreux aumôniers, cantiques qui pour certains traduisent les textes liturgiques ou des prières. Or, beaucoup de ces traductions introduisent le tutoiement de Dieu et des saints, pratique que l'on retrouvera de façon naturelle lorsque les réformateurs de la liturgie traduiront les textes de la messe dans la décennie de 1960. Dans le répertoire du Père Sevin, si des chants conservent le vousoiement (*Prière scout*, *Cœur de Jésus*, *Notre- Dame des Bois*,...), nombreux sont ceux qui banalisent le tutoiement (*Le Cantique de la Promesse*, *Plus près de toi mon Dieu*, *Le Cantique des Patrouilles*, *Notre- Dame des Éclaireurs*,...)^[15]. Il est notable, en outre, que le tutoiement sert la traduction française de certains motets liturgiques (*Ubi caritas et amor*) alors que le vousoiement est conservé pour d'autres (*Panis angelicus*, *Te lucis ante terminum*). À la même époque, sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus alterne également les deux dans ses écrits, certes privés. Ce tutoiement sera normalisé et généralisé par le clergé progressiste après 1969.

Cette dualité souligne l'existence de deux tendances divergentes dans le mouvement liturgique, l'une conservatrice, l'autre progressiste. Les acteurs eux-mêmes ne sont pas exempts de conceptions parfois contradictoires, tel le Père Duployé qui invite aux chants religieux français lors de la messe, et appelle dans le même temps au maintien du grégorien, incitant les routiers à apprendre un *kyrie* avant le camp^[16]. L'apparition du tutoiement dans la liturgie a ainsi trente ans d'avance. Rappelons que l'Assemblée des évêques de France, en 1964 encore, rejette à la majorité la traduction en français du *Pater*, finalement adopté l'année suivante avec le tutoiement, en application des décisions conciliaires^[17].

Les dérives de certaines pratiques scout : la messe des routiers

La Seconde Guerre mondiale marque, dans le scoutisme, l'irruption d'innovations liturgiques qui tendent à détourner la messe de sa finalité première, sacrifice propitiatoire. L'aboutissement le plus élaboré du renouveau liturgique réalisé par les aumôniers scouts est celui de la messe proposée aux routiers. Cette œuvre du Père Duployé, présentée en 1943 dans son opuscule *Le clan routier à la messe* (de la collection La Clarté-Dieu publiée par le Centre de pastorale liturgique), nous permet de mesurer les innovations mises en place. Avec quelques vingt ans d'avance, on croit reconnaître la messe issue du *novus ordo*. Cette pratique de messe est-elle très répandue dans les clans ? Il est difficile de répondre, mais si le Père Duployé publie son opuscule, c'est qu'il cherche à l'étendre. Précisons que 1943 est l'année de création du Centre de pastorale liturgique, centre intellectuel où naissent les innovations en la matière, et que le Père Duployé en assure la direction jusqu'en 1947.

La première caractéristique de cette liturgie est celle de la préparation. Préparation de chaque cérémonie, qui se veut unique, et préparation du clan qui doit collectivement s'approprier la façon de célébrer. Comme l'écrit le Père Duployé, « nous parlerions volontiers de « drill » litur-

gique »^[18]. Car il faut désormais un animateur à la communauté. Le prêtre célébrant n'est plus « le » ministre de la messe, il se doit d'être doublé par un « meneur de jeu liturgique ». Laissons le dominicain nous exposer cette fonction :

Au cours de la route elle-même, l'Aumônier se déchargera de la conduite du jeu liturgique sur le meneur liturgique. [...]

Le prêtre doit se pourvoir d'un assistant, et c'est le meneur de jeu liturgique. Le renouveau de la célébration active de la messe n'a pas encore réussi à donner à cette fonction qui évoque tout à la fois celle du diacre, de l'acolyte, du lecteur et du chantre le nom heureux et bien français qui lui conviendrait. Peu importe. La nécessité de la fonction est évidente. Entre beaucoup de raisons, la plus simple est qu'il est impossible au prêtre de célébrer la messe (il en est à cet égard le meneur de jeu éminent) et de diriger en même temps la célébration collective.

Au nombre d'occurrences du terme « jeu liturgique » dans le livre, on mesure l'éloignement de la conception de la messe définie par le concile de Trente, sacrifice propitiatoire, et le rapprochement avec une animation davantage proche de la dramaturgie théâtrale (à plusieurs reprises et à l'imitation du Père Doncoeur, le Père Duployé parle du « drame liturgique »), voire du jeu scout en l'espèce. Rappelons que, à la même époque, les routiers s'investissent massivement dans le théâtre et l'animation, à travers les Noël's routiers et les comédiens-routiers. En ce sens, on comprend que la messe devient un nouveau « terrain » investi par le jeu scout. Ce qui pose problème, c'est que la messe n'est pas un jeu. Quel est donc le rôle de cet animateur du jeu liturgique ? Une fois la finalité spirituelle de la route présentée par l'aumônier,

Le meneur de jeu liturgique définira aussitôt son programme, les objectifs immédiats et éloignés auxquels il veut aboutir, il dégagera clairement le style propre de la participation active à la messe qu'il a choisie pour le clan (messe dialoguée ou messe chantée). Il passera immédiatement à des exercices pratiques. [...]

[Pour la messe] La disposition la plus pratique est en cercle, au moins théoriquement car elle permet à tous les assistants de voir ce qui se fait à l'autel. Le meneur de jeu doit exiger que le cercle soit parfait ; qu'il donne des ordres en conséquence.

Notons que l'aumônier et le chef de clan s'effacent devant ce meneur de jeu. C'est également à ce dernier qu'incombe le choix des chants, notamment « chants religieux français », particulièrement ceux proposés par l'Alouette, où s'exprime « ce qu'on peut appeler le génie propre du mouvement ». Le rôle du meneur de jeu dans le jeu liturgique est appelé à un certain succès en France, comme en témoigne la messe organisée par la J.A.C. en mai 1950 au Parc des Princes et réunissant 40 000 participants, animée par quatre meneurs de jeu aux quatre coins du podium central^[19]. Au reste, ce rôle est encore évoqué en 1965 par l'abbé Jean Popot, curé de la Madeleine à Paris^[20].

Au-delà de ces directives propres à l'« animation », la seconde caractéristique définie par le Père

Duployé tient à la spiritualité qui émane de cette liturgie participative. Ce n'est plus chaque routier qui doit prier, c'est le clan. Le chrétien doit s'oublier et se fondre dans le collectif :

Il était utile – et le présent opuscule n'avait pas d'autre but – de les dissuader [les routiers] de prier d'une manière étroitement personnelle durant la messe, de leur faire comprendre qu'ils n'ont pas à « prier pendant la messe », puisque c'est l'action liturgique elle-même qui constitue la Prière par excellence, la prière sacerdotale, la prière de l'Église à laquelle, en toute rigueur, ils ne peuvent rien ajouter et dont rien ne doit les distraire.

On touche là au cœur d'une conception nouvelle de la messe et de la prière, où rien n'existe sans un caractère communautaire. Lors de la promulgation du *novus ordo missae*, la Présentation générale du missel romain, exposant en modèle la messe concélébrée, valorise systématiquement l'aspect communautaire du *presbyterium*, des ministres et des fidèles autour de l'évêque, laissant ainsi à penser que la messe sans fidèle (mais non sans servant) n'a plus lieu d'être.

Pour révolutionnaire qu'elle apparaisse, cette messe dessinée par le Père Duployé n'est pas isolée. À la même époque, le Père Doncoeur en concevait une similaire pour les soldats mobilisés en 1940, avec les mêmes caractéristiques^[21] : paroles dialoguées quasi-entièrement en français (en généralisant le tutoiement de Dieu), rôle d'un commentateur (ici le maître de chœur), et surtout animation par ce commentateur tout au long de la messe, occultant le célébrant. La lecture de cet opuscule nous montre, à travers les textes proposés, la messe en français telle que répandue dans notre pays après la promulgation du *novus ordo missae*, à la seule exception que le prêtre continue de réciter les prières traditionnelles du missel pendant que le commentateur anime ; à cet égard, la prière du canon récitée par le commentateur est typique de celle de la nouvelle messe.

Le scoutisme, diffuseur du mouvement liturgique

Indéniablement, le mouvement scout répand les innovations liturgiques à travers la France, par sa méthode et sa pédagogie uniformes, et les aumôniers progressistes s'en servent pour diffuser leurs idées et pratiques abusives. Avec les grands rassemblements (jamboree, camps-écoles, pèlerinages), les aumôniers scouts diffusent les pratiques nouvelles en province, notamment la messe dialoguée. Mais, au-delà des innovations qui vont dans le bon sens, comme la lecture en français de l'épître et de l'Évangile, les communions fréquentes, d'autres plus audacieuses sinon révolutionnaires sont répandues par les aumôniers progressistes : messe face au peuple, action d'un animateur-commentateur,... Des activités scouts, ces innovations passent aux messes des paroisses dans de nombreux diocèses.



Messe face au peuple lors d'un camp scout

Plus subtilement encore, une autre innovation liturgique doit sa genèse à certains aumôniers scouts : la messe concélébrée. Si celle-ci n'est pas en usage avant le *novus odro missae*, elle a été préfigurée dans les grands rassemblements scouts. Initialement, le concept répond à deux finalités : permettre aux nombreux aumôniers de célébrer la messe lors des grandes réunions, mais aussi et surtout assurer une « participation active » de tous les présents, scouts comme aumôniers, dans le concept d'action communautaire unifiée. Une autre raison avancée est d'éviter au prêtre les distractions provoquées par les autres prêtres célébrant à ses côtés à un rythme différent. Ainsi sont mises au point les « messes synchronisées », dès avant 1945. Le principe est ingénieux : autour de l'autel central où officie le prêtre qui dialogue avec les scouts présents, sont installés plusieurs petits autels pour les autres aumôniers, chacun accompagné d'un servant ; ceux-ci célèbrent leur messe en même temps et au même rythme que le célébrant de l'autel principal, notamment pour synchroniser la consécration et les élévations.

*Messes synchronisées*

Lors du pèlerinage au Puy, douze messes sont ainsi célébrées simultanément autour du maître-autel où officie Mgr Martin le 14 août 1942 pour les dix milles routiers et jeunes de l'A.C.J.F. présents^[22]. Dans sa relation du pèlerinage, le chroniqueur souligne la force symbolique de ces douze prêtres, six de chaque côté de l'autel principal, renouvelant ainsi la Cène^[23]. Après les expérimentations scouts, la messe synchronisée prend une nouvelle dimension lors du pèlerinage de Chartres des étudiants parisiens. Aumônier de la Sorbonne, l'abbé Maxime Charles l'organise pour la première fois à la Pentecôte de 1945 avec vingt-cinq prêtres célébrant simultanément en plein air, en arc de cercle autour d'un autel central, affirmant s'inspirer des pratiques scouts^[24]. Ces dérives liturgiques sont suffisamment répandues pour qu'elles soient formellement interdites par le Saint-Siège en 1958^[25]. Cinq ans avant, le concept est aussi abordé par le Père Roguet, un des acteurs du mouvement liturgique. S'il n'est pas partisan de la messe synchronisée, celui-ci reconnaît que c'est « *un acheminement vers la concélébration* »^[26]. Ce prêtre ne se trompe pas puisque, lors de la consultation antépréparatoire au concile de Vatican II, trois évêques français proposent l'introduction de la concélébration dans la liturgie^[27]. De ces messes « d'une seule voix » à la messe concélébrée, il n'y a qu'un pas que la réforme liturgique post-conciliaire franchit, nourrie par le succès de ces grandes manifestations.



La messe au camp Notre-Dame.
Sur une longue estrade, treize messes se célèbrent simultanément.
La Communion est distribuée par dix prêtres à plus de 4.000 routiers.

Pour leur part, les Guides de France ne sont pas en reste, comme en témoigne leur « obsession du changement » après 1945^[28]. On observe toutefois qu'elles ne connaissent pas les innovations de la branche masculine avant la Seconde Guerre mondiale. L'indult de 1923 ne concernant que les aumôniers des Scouts de France, les guides continuent à assister aux offices dans les églises. Rattrapent-elles leur retard à la Libération ? Avec des « camps d'initiation à la Bible », développés à partir de 1950 et animés par l'abbé Daniel Perrot, aumônier général des Guides de France, des « liturgies audacieuses » se diffusent chez les guides aînées, comme le montrent celles du rallye d'Algérie la semaine de Pâques 1950^[29]. À la messe d'ouverture, les guides aînées apportent en procession d'offertoire une gerbe de blé, un tonnelet de vin, un rayon de miel et des dattes qui seront offerts avec les hosties. Lors de la messe de clôture, où un coffre kabyle tient lieu d'autel, les servants sont vêtus de robes ou de burnous de leur pays d'origine, et le *Laudate* final est chanté en arabe.

La messe « face au peuple »

Dans la lignée des messes célébrées par les aumôniers militaires sur le front, parfois entourés de soldats, des aumôniers scouts ont poursuivi cette pratique, facilitant notamment la messe dialoguée. Entourés de la troupe ou face à elle, ils favorisent l'aspect communautaire du groupe et l'échange dialogué mais s'éloignent, par là, de Dieu à qui sont adressées les prières. C'est là qu'intervient l'étape du passage du prêtre derrière l'autel, pour être plus directement en contact et en communauté avec l'assistance. À un aumônier demandant en 1945 s'il avait bien fait en plaçant tous ses routiers autour de l'autel, de manière à n'être jamais dos et face au peuple, l'aumônerie générale des Scouts de France lui répond, un peu évasivement : « *Les rubriques du missel supposent la messe face au peuple. Certains évêques ont cru devoir l'interdire [...]. Quant à votre façon de faire, on peut dire qu'elle ne manque pas d'ingéniosité.* »^[30]

Historiquement et doctrinalement, l'autel où le prêtre accomplit le sacrifice doit être orienté (*i.e.* vers l'orient), le célébrant étant tourné vers le levant, symbole de la Résurrection comme de l'Ascension^[31]. C'est la conception des églises après la paix de Constantin qui a d'abord placé les

fidèles autour de l'autel, puis très vite derrière le célébrant. Dès le II^e siècle, comme en témoigne Tertullien, les fidèles et le célébrants étaient tournés vers l'orient pendant la messe. Certes, quelques basiliques romaines (dont Saint-Pierre-de-Rome), ne sont pas orientées car bâties sur les tombes des martyrs, mais leurs autels le sont et, pendant les cérémonies, les fidèles tournaient le dos au prêtre pour prier face au levant, sauf pendant les lectures et le sermon. L'architecture religieuse, par la suite, place toujours les autels vers l'orient, dans la nef comme dans les chapelles latérales. L'archéologie montre que les célébrants des liturgies de l'Église primitive se tenaient, comme les fidèles, *versus ad orientem*. C'est ainsi ce que préconise saint Charles Borromée dans ses *Instructions* publiées pour la construction des églises au lendemain du concile de Trente^[32]. Au reste, les liturgies orientales se célèbrent toutes vers l'orient. En soi, rien ne justifie liturgiquement la célébration de la messe *versus populum*.

Il va de soi que, si la messe face au peuple est « pratique » pour dialoguer facilement avec les scouts lors des activités extérieures, sa transposition dans les églises pose des problèmes : nécessité d'un autel de fortune avancé au niveau de la croisée du transept, prêtre tournant le dos au Saint-Sacrement resté sur le maître-autel, prêtre assis derrière cet autel de fortune et ne voyant plus les fidèles... On comprend mieux certains aumôniers scouts préférant systématiser les messes en plein air au lieu de rechercher les églises pour y célébrer. Par ailleurs, la messe dialoguée face au peuple développe, peu à peu, une conversation entre le prêtre et les fidèles, dans laquelle Dieu est oublié, favorisant les « animations » pour gagner la participation de l'assistance. Il n'y a plus de sacrifice offert face à Dieu, ni de prière adressée vers Dieu, il y a une simple commémoration préparant au repas fraternel, dans la conception protestante de la liturgie.

Des innovations en rupture avec la liturgie et la doctrine de l'Église

Innovations d'avant-garde, les usages développés par certains aumôniers scouts, comme par d'autres *via* le Centre de pastorale liturgique, annoncent les réformes post-conciliaires de la messe. Mettant au premier plan la notion de participation active, qui d'un moyen devient une fin, la Constitution conciliaire *Sacrosanctum concilium* énonce que la liturgie « contribue au plus haut point à ce que les fidèles, en la vivant, expriment et manifestent aux autres le mystère du Christ et la nature authentique de la véritable Église »^[33]. D'une action théocentrique, on passe à une expression anthropocentrique de la liturgie. C'est effectivement le chrétien, et non Dieu, qui est le sujet visé par la Constitution sur la liturgie, et que le Père Duployé demandait dans la messe des routiers. En 1947, Pie XII avait pourtant pris soin d'insister :

Mais l'élément essentiel du culte doit être l'intérieur, car il est nécessaire de vivre toujours dans le Christ. [...] C'est donc une notion tout à fait inexacte de la sainte liturgie que de la regarder comme une partie purement extérieure et sensible du culte divin, ou comme une cérémonie décorative.^[34]

Le « drame liturgique » des Pères Doncoeur et Duployé renvoie à la commémoration de la Cène et de la Passion du Christ, et annonce la nouvelle conception de la messe par Vatican II puis Paul VI. Sans nier le caractère sacrificiel de la messe, le concile met en avant d'autres concepts qui relèguent au second plan le sacrifice. « Mémorial de [la] mort et de [la] résurrection » du Christ, la

messe se présente désormais comme sacrement de l'amour, signe de l'unité, lien de la charité, banquet pascal dans lequel le Christ a mangé, l'âme est comblée de grâce, et le gage de la gloire future nous est donné.^[35]

Tous ces caractères étaient déjà mis en œuvre dans l'action collective du clan autour de l'autel, où chaque routier apporte le pain à l'offertoire et s'unit à la voix du prêtre dans le *Pater*. L'usage des cantiques français, dès les années 1920-1930, montre un autre exemple d'anticipation. Si leur introduction n'est pas formellement condamnée par l'Église, la substitution de plus en plus généralisée qui s'opère avec le latin va au-delà de l'esprit du mouvement liturgique, ainsi que le juge Pie XII à la fin de son pontificat :

De la part de l'Église, la liturgie actuelle comporte un souci de progrès, mais aussi de conservation et de défense. Elle retourne au passé sans le copier servilement, et crée du nouveau dans les cérémonies elles-mêmes, dans l'usage de la langue vulgaire, dans le chant populaire et la construction des églises. Il serait néanmoins superflu de rappeler encore une fois que l'Église a de graves motifs de maintenir fermement dans le rite l'obligation inconditionnée pour le prêtre célébrant d'employer la langue latine, et de même, quand le chant grégorien accompagne le Saint-Sacrifice, que cela se fasse dans la langue de l'Église.^[36]

L'innovation liturgique n'est cependant pas un mouvement généralisé des aumôniers scouts. Ainsi que nous le voyons, ces aumôniers sont eux-mêmes ambivalents. Le Père Sevin alterne vousoiement et tutoiement dans ses cantiques, le Père Duployé valorise les chants en français mais défend le grégorien... S'ils développent certaines innovations, ils se montrent dans le même temps conservateurs vis-à-vis d'autres. Le rappel fait en 1951 par l'abbé Lebourgeois, assistant du Père Forestier à l'aumônerie générale des Scouts de France, témoigne de cette ambivalence :

Bonne attitude de ne pas multiplier les lectures pendant l'Offertoire et le Canon. Laissez les assistants prier, s'unir au Prêtre. Si vous soutenez un instant leur prière, que ce soit par un chant bref, la lecture d'un court passage du Canon, et surtout éviter le commentaire.

Dans le Canon, ne pas se contenter de lire le Memento. On n'offre pas la Messe d'abord pour se rappeler tous ses amis, vivants ou même défunts, mais avant tout pour s'unir au Mystère du Christ mourant et ressuscitant. La prière centrale c'est « l'Unde et memores » qui nous branche, si on peut dire, sur le mystère de Pâques, nous associe à la mort rédemptrice et en même temps à la Résurrection du Seigneur car la Messe n'est pas seulement sacrifice, mais triomphe du Christ. [...]

Jusqu'ici, l'abbé Lebourgeois garde une conception traditionnelle de la liturgie, marquant notamment une nette distance avec l'action communautaire du « jeu liturgique » du Père Duployé où les routiers n'ont pas à « prier pendant la messe ». Mais il aborde juste après les « innovations » :

On a tenté, au cours de ces grands rassemblements, quelques innovations. Le baiser de paix...

modernisé : le Prêtre serrant les mains du Chef qui ensuite forme la chaîne avec ses routiers, en leur transmettant la paix soit avec vous, suivi d'un chant très court, par exemple : « Voici Seigneur tes fils routiers ».

La communion debout.

Innovations valables si on en explique le sens :

Baiser de Paix ? Parce que nul ne peut s'approcher du Seigneur s'il n'est d'abord en paix avec ses frères.

Communion debout ? Ce n'est pas pour éviter la fatigue de tes genoux ou pour « gagner du temps » comme disait un routier, mais pour te rappeler que l'Eucharistie est le pain du voyageur, comme l'était la Manne dans le désert, comme le fut la première pâque que les Juifs mangèrent debout avant de quitter l'Égypte où ils étaient esclaves.^[37]

Conclusion

Que conclure de tout cela ? Ne posons pas de jugement hâtif, la discipline historique étant tout en nuances et en distinctions. En matière de liturgie, le scoutisme catholique a été l'occasion de bons et de mauvais fruits et il faut donc faire la part des choses. **On ne peut attribuer au scoutisme même les dérives de certains de ses aumôniers : les origines en sont extérieures, même si les activités scouties ont servi de terrain d'expérimentation et de diffusion.** Indéniablement, le scoutisme a permis de rendre vivantes et participantes les messes, par le dialogue, le chant et la communion fréquente. Néanmoins, ces bénéfices ont souvent été contrecarrés par des avancées abusives, expérimentations de certains aumôniers profitant d'un terrain favorable. Avec vingt ans d'avance, dans le cadre du scoutisme, ces messes avant-gardistes proposent ce qui sera ainsi normalisé dans la réforme liturgique, notamment :

- le célébrant tourné face aux fidèles et non vers l'orient,
- le caractère communautaire de la liturgie jusqu'aux « pré-concélébrations »,
- les lectures concomitantes par le prêtre (à l'autel en latin) et par un lecteur (en français) de l'épître et de l'Évangile^[38] ; autorisation qui ne sera accordée par la Conférence des évêques de France qu'en 1964 ;
- le rôle tenu par le meneur de jeu liturgique, de même, annonçant le commentateur et le ministre chargé de la coordination (différent du cérémoniaire), deux fonctions prévues dans le *novus ordo* de 1969 et précisées dans la Présentation générale du missel romain ;
- enfin, le caractère expérimental et créatif des célébrations liturgiques, marquant la distance entre le prescrit (l'indult de 1923 pour les aumôniers scouts, le *novus ordo* de 1969 pour le clergé post-conciliaire) et le vécu, les usages s'éloignant fortement de ce qui doit être.

S'il est excessif d'affirmer que le scoutisme a entraîné la réforme liturgique consécutive à Vatican II, du moins peut-on avancer que certains aumôniers (mais non le mouvement scout) l'ont indé-

niablement anticipée et, en France, en ont largement préparé les esprits et les usages dans certaines paroisses. Ces aumôniers avant-gardistes constituaient-ils la majorité dans le scoutisme ? Il semble que non, le Père Doncoeur regrettant en son temps de n'être pas suffisamment suivi dans son mouvement. N'oublions pas non plus que, s'il est facile de constater aujourd'hui les dégâts qui découlent de ces évolutions abusives, c'était loin d'être aussi évident pour bon nombre de ceux qui en furent les acteurs : sans les accuser, il reste possible de constater leurs erreurs et de s'en prémunir. Reste que si certaines innovations dans la liturgie sont positives et portent leurs fruits, parce qu'elles sont des rénovations, comme la messe dialoguée et la communion des fidèles après celle du prêtre, d'autres vont au-delà d'une finalité spirituelle, cherchant l'entre-soi humain et non la louange divine, sens originel de la liturgie qui est un acte de justice rendu à Dieu.

Vincent Ossadzow

Source : Sachem n° 195, mai 2024.

Notes de bas de page

1. Jean-Michel Fabre, « Scoutisme et renouveau liturgique », in Gérard Cholvy, Marie-Thérèse Chéroutre, *Le scoutisme*, Les Éditions du Cerf, 1994.
2. Ce cadre normatif est calqué sur celui mis en place pour les aumôneries militaires. En 1875, un bref permet aux aumôniers en campagne de s'affranchir de l'autorité de l'ordinaire du lieu, de célébrer avec un autel portatif en plein air et de biner.
3. Chanoine Antoine-Louis Cornette, « Pourquoi nos privilèges ? », *Bulletin de liaison des aumôniers scouts*, n° 13, février 1931. Cité par Jean-Philippe Gayola, *L'Église catholique, les Scouts de France et les aumôniers-scouts*, mémoire de maîtrise, histoire, Montpellier III, 2000.
4. Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, III, q. 83, a. 3, s. 2. Cardinal Bona, *De rebus liturgicis*, 1671.
5. Philippe Martin, *Le théâtre divin. Une histoire de la messe, XVI^e-XX^e siècle*, CNRS éditions, 2010.
6. *Bulletin de liaison des aumôniers scouts*, n° 1, novembre 1929 ; n° 13, février 1931.
7. Lettre du chanoine Langlois au chanoine Cornette, 18 juin 1930. Cité par Jean-Philippe Gayola, *op. cit.*
8. L'auteur liste alors les cas d'accès difficile : la distance (deux à trois kilomètres), la nature des chemins, l'altitude, le programme du camp (un départ de la troupe très matinal), un aumônier de santé fragile...
9. F. Cimetier, « Le privilège de l'autel portatif pour les prêtres qui accompagnent les Scouts de France », *Bulletin de liaison des aumôniers scouts*, n° 23-24, août 1933.
10. *Cahiers de l'aumônier scout*, 1945.
11. Père Duployé, *Le clan routier à la messe*, Éditions de l'Abeille, 1943.
12. Le scoutisme n'est cependant pas le seul cadre du développement des messes en plein air. Les grands pèlerinages (Lourdes en particulier) et les congrès majeurs de la J.A.C. et de la J.O.C. usent des mêmes dérogations.
13. Pierre Teilhard de Chardin, *La messe sur le monde*, Desclées de Brouwer, 1962.

14. P. M. Sirot, « La messe au cœur de la création », *Le Chef*, n° 212, juillet 1944.
15. Père Jacques Sevin, *Les chansons des Scouts de France*, Éditions Spes, 1936.
16. Père Duployé, *Le clan routier à la messe*, *op.cit.*
17. Christian Delarbre, « La réception du Concile par la Conférence des évêques de France (1963–1975), in Jean-François Galinier-Pallerola, Augustin Laffray, Bernard Minvielle (dir.), *L'Église de France après Vatican II (1965–1975)*, actes du colloque, 16–17 octobre 2009, Institut catholique de Toulouse, Éditions Parole et Silence, 2011.
18. Les citations qui suivent renvoient au Père Pie Duployé, *Le clan routier à la messe*, *op.cit.*
19. F. Louvel, « La messe de la J.A.C. au Parc des Princes », *La Maison- Dieu*, n° 23, juillet 1950.
20. Abbé Jean Popot, Denise Aimé-Azam, *La paroisse. Dieu a tissé la toile*, Librairie académique Perrin, 1965.
21. Père Paul Doncoeur, *La Messe des Soldats*, A l'Orante, 1940.
22. Dominique Avon, *Paul Doncoeur s. j. Un croisé dans le siècle*, Les Éditions du Cerf, 2001.
Dominique Avon, « Le pèlerinage du Puy, 12–15 août 1942 », *Revue d'histoire de l'Église de France*, n° 211, 1997.
23. *Les grands jours du Puy. Le pèlerinage de la jeunesse française, 15 août 1942, et son anniversaire, 15 août 1943.*
24. Samuel Pruvot, *Monseigneur Charles, aumônier de la Sorbonne, 1944–1959*, Les Éditions du Cerf, 2002.
25. Instruction de la Sacrée Congrégation des Rites, *De musica sacra, sur la musique sacrée et la liturgie*, 3 septembre 1958.
26. Père Aimon-Marie Roguet, « Les messes synchronisées », *La Maison- Dieu*, n° 35, 1953.
27. Christian Sorrel, *Le concile des évêques français. Vatican II 1959–1965*, Éditions CLD, 2023.
28. Expression de Christophe Carichon, *Scouts et guides en Bretagne*, Yoran Embanner, 2007.
29. *Feux de France*, n° 111, juin 1950.
30. *Cahiers de l'aumônier scout*, 1945.
31. *La Maison- Dieu*, n° 5, 1946. Marcel Metzger, « La place des liturgies à l'autel », *Revue des Sciences Religieuses*, n° 45, 1971. Mgr Klaus Gamber, *La réforme liturgique en question*, Éditions Sainte-Madeleine, 1992.
32. *Instructiones fabricae et suppellectilis ecclesiasticae*, 1577, reprises dans les *Acta Ecclesiae Mediolanensis*, 1584. Cf. Costantino Gilardi, « Le modèle borroméen de l'espace liturgique », *La Maison- Dieu*, n° 193, 1993.
33. Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum concilium*, 4 décembre 1963.
34. Pie XII, Encyclique *Mediator Dei*, 20 mars 1947.
35. Constitution liturgique *Sacrosanctum concilium*, *op. cit.* Cette nouvelle définition nous montre comment le modernisme dévoie la prière, en reformulant l'antienne des vêpres de la fête du Saint-Sacrement composée par saint Thomas d'Aquin.
36. Pie XII, discours aux participants au congrès international de liturgie pastorale, 22 septembre 1956.

37. Abbé Lebourgeois, « Notre effort liturgique », *L'aumônier scout*, n° 13, octobre 1951. Ce texte est l'exemple même de ce que produit l'esprit moderniste défini par saint Pie X : une même page énonce à la fois des bonnes et des mauvaises choses.
38. *Directoire de l'aumônier*, 1941.

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/nouvelle-messe/les-derives-des-pratiques-liturgiques-dans-le-scoutisme

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France